Le gouvernement de facto en Bolivie accepte finalement la tenue d'élections générales

La Paz, 22 juin, (RHC).- Le gouvernement de facto en Bolivie a finalement accepté la tenue d'élections générales, sept mois après le coup d'État qui a évincé le président Evo Morales.

Dimanche soir, Jeanine Añez autoproclamée présidente provisoire de la Bolivie, a annoncé la promulgation de la loi fixant au 6 septembre la tenue des élections générales mais «contre sa volonté».

Arrivée à son poste le 12 novembre dernier, Añez avait pour mission d'organiser les nouvelles élections. En plus de faire traîner la promulgation de cette loi, elle s'est inscrite sur la liste des candidats à la présidence.

Dans un tweet, l'ex-président Evo Morales souligne que c'est maintenant aux organes de l'État de garantir des élections propres et transparentes.

Source : Prensa Latina.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/226404-le-gouvernement-de-facto-en-bolivie-accepte-finalement-la-tenue-delections-generales

Radio Habana Cuba